

Catégorie
Camionnette

Marque
PEUGEOT

Désignation du type / Signe de reconnais.
203 U Pont de charge suisse

Bordereau-type
N° **536/B**

Moyens de reconnaissance du type Désignation "203 U" sur plaquette du constructeur
 N° de châssis frappé A droite, sous le capot, sur renforcement de la cabine, et sur plaquette
 N° de moteur frappé A gauche, sur partie supérieure du bloc-cylindre, et sur plaquette du constr.
 Constructeur du châssis S.A. des automobiles PEUGEOT, SOCHAUX (France)
 Constructeur du moteur S.A. des automobiles PEUGEOT, SOCHAUX (France)

MOTEUR

Marque et type PEUGEOT 203
 Genre En ligne, s. en tête
 Carburant Benzine
 Nombre cyl. 4 Temps 4
 Alésage 75 mm.
 Course 73 mm.
 C.V.-Impôt 6'570
 Cylindrée totale 1'290 cm³
 C.V. frein 42
 Refroidissement Eau
 Empl. du moteur A l'avant

CHASSIS

Nombre d'essieux 2
 Entraînement sur roues arrières
 1. Frein A pied : Hydraulique, sur les 4 roues
 2. Frein A main : Mécanique, (à câble) * sur roues arrières
 3. Frein —
 Frein de remorque —
 Direction A gauche
 Crochet de remorque —
 Nombre de vit. avant 4
 Vit. en 1^{re} vit. en prise dir. 90 km/h.

CARROSSERIE Suisse

Constructeur F. Ramseyer & Co. Worblaufen. HE
 Genre/Forme Pont avec ridelles
 Nombre de portes (cabine) 2
 Nombre de places ass. Total 2
 Avant 2 Milieu — Arrière —
 Nombre de places debout —
 Pour motos: Siège arrière —
 Sidecar —

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant . (900 kg. C.U. + 2 pers.)	kg.	kg.	2'160 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	556 kg.	554 kg.	1'110 kg.
Charge utile y compris 2 personnes	kg.	kg.	1'050 kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion/remorque)			— kg.
Pneumatiques: Dimension	17 - 4.00		simples 2000
Capacité de charge (par pneu 750 kg.) par essieu	1'500 kg.	1'500 kg.	

ATTESTATION DE TYPE
 COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares : Marque MARCHAL

Feux de position 2, dans les phares

Feux rouges 1, combiné

Syst. anti-éblouissant Ampoule Bilux à cullier

1) Eclairage du No de contr. 1, combiné

Indicateurs de direction : Syst. 2, flèches, élect.

Emplacement De chaque côté paroi arr. cabine

Avertisseur 1, avert. élect. 1 ton

Essuie-glace 2, électriques

DIMENSIONS

Vole { avant 1'350 mm.

{ arrière 1'330 mm.

Largeur hors-tout AV. 1'700 mm.

Empatement 2'780 mm.

Longueur hors-tout 4'580 mm.

Hauteur (non chargé) 1'680 mm.

Garde au sol 165 mm.

Porte à faux, arrière — mm.

Crochet de remorque (haut. dep. sol) — mm.

Crochet de remorque (porte à faux) — mm.

Diamètre de braquage ext. gauche 10,00 mm.

Diamètre de braquage ext. droite 10,00 mm.

Dim. Intérieures

Longueur du pont de charge 2'060 mm.

Largeur du pont de charge 1'610 mm.

Hauteur Intérieure — mm.

Haut. du pont dep. le sol 940 mm.

Ridelles (hauteur) 200 mm.

Porte à faux surfaçage chargement 1'050 mm

OBSERVATIONS

*) Frein à main : Doit être réglé de façon à obtenir

une décélération moyenne correspondante aux prescriptions.

A contrôler lors de l'expertise individuelle.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (col. RS)

1) Feu stop : Luminosité trop faible. — Monter une ampoule de 15 watts.

2) Eclair. No. de contr. : Remplacer lentille mica par du verre ou du plexiglas.

Système d'échappement : Doit être dirigé en droite ligne jusque vers l'arrière du pont.

Lieu et date de l'expertise-type

Berne, le 11.2.1950

La commission d'expertises-types